

CHAMPIONNAT DE FRANCE MONTAGNE 2^{ème} DIVISION

FFSA

ANDORRA
**LEGEND
FESTIVAL**



PUJADA COURSE DE CÔTE
ARINSAL

ACA ESPORT 22-23/06/2019

RÈGLEMENT PARTICULIER



**VALL
NORD**
ANDORRA

PAL
ARINSAL



PUJADAANDORRA.COM

AUTOMÒBIL CLUB D'ANDORRA

RÈGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

Le présent règlement particulier complète le règlement standard des Courses de Côtes FFSA.

L'AUTOMOBIL CLUB d'ANDORRA organise les 21, 22 et 23 juin 2019 une course de côte nationale à participation étrangère autorisée, dénommée :

COURSE DE COTE ARINSAL – ANDORRE

Cette épreuve compte pour :

- Le Championnat de France de la Montagne 2ème Division "Voitures de Sport" (Série A)
- Le Championnat de France de la Montagne 2ème Division "Voitures de Production" (Série B)
- Le Championnat de France Féminin de la Montagne 2ème Division (Séries A et B confondues)
- La Coupe de France de la Montagne coefficient 3.
- Le Trophée des Pyrénées.

Le présent règlement a été approuvé par :

AUTOMOBIL CLUB D'ANDORRA :	Visa n° 01·M·2019	Date : 22/03/2019
FFSA sous le permis d'organisation :	Visa n°	Date :

ORGANISTEUR

ACA ESPORT · Automòbil Club d'Andorra

13, Babot Camp AD500 Andorra La Vella - ANDORRE

Tel: + 376 803 400 Fax: + 376 822 560

E-mail: esportiva@aca.ad

Web: www.aca.ad / www.pujadaandorra.com

ARTICLE 1P. ORGANISATION DE LA COURSE

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs	M. BIAGIONI	NORBERT	Lic. 25075 0721
Commissaire Sportifs	M. MARAINE	JOEL	Lic. 2717 0804
Commissaire Sportifs	M. DESSENS	ALAIN	Lic. 19459 0816
Secrétaire du Collège	Mm. RAYO	ALICIA	Lic. NSCU 004
Observateur FFSA	M. VILLARD	LOUIS-JEAN	
Directeur Epreuve	M. SASPLUGAS	TOTI	Lic. NDCU 013
Directeur de Course	M. GOMA	JORDI	Lic. NDCU 007
Directeur de Course adjoint / Resp. Sécurité	M. RIBOLLEDA	ANDREU	Lic. IDCU 005
Délégué à l'arrivée	M. RUEDA	MARC	Lic. NORS 024
Délégué au départ	M. SERRACANTA	JORDI	Lic. NDCU 008
Responsable parc concurrents	M. NAVARRO	XEVI	Lic. NDCU 009
Resp. Commissaires de route	M. RIBOLLEDA	ANDREU	Lic. IDCU 005
Secrétaire Meeting	Mm. LOPEZ	BERTA	Lic. NSCU 003
Secrétariat	Mm. RAYO	ALICIA	Lic. NSCU 004
Resp. Commissaires Techniques	M. DESNOUX	JEAN CLAUDE	Lic. 11176 1609
Commissaire Technique VHC	M. PEGOLOTTI	SERGE	Lic. 6047 1603
Commissaire Technique	M. ORCIANI	MARCELO	Lic. IOCT 001
Commissaire Technique	M. PONS	FERRAN	Lic. NOCT 002
Commissaire Responsable Pré-grille	M. COURT	REGIS	Lic.
Médecin Responsable	M. ESTEBAN	PEDRO	Lic. SME 001
Chronométrateur	M. NAUDI	MIQUEL	Lic. NORC 001
Relations Presse	M. AUTET	JOSEP	
Com. Relations Concurrents	M. LEROY	JEAN CHRISTOPHE	Lic. 5292 0000
	M. DEVRIESSE	JEAN LUC	Lic. 37766 0816

1.2P. HORAIRES

DATE	HEURE	DESCRIPTION	LIEU	
Vendredi 05.04.2019	09.00	Publication du Règlement Particulier.	pujadaandorra.com	
		Ouverture des Engagements		
Jeudi 13.06.2019	19.00	Clôture des engagements.	ACA	
Mardi 18.06.2019	19.00	Présentation Officielle de la Course	ACA	
		Publication de la Liste Officielle des Engagés. Publication heure vérification de chaque concurrent.	pujadaandorra.com	
Vendredi 21.06.2019	16.00 à 19.30	Vérifications Administratives	PC Course	
	16.30 à 20.00	Vérifications Techniques.	Parc de vérifications	
	16.30	1 ^{er} Réunion des Commissaires Sportifs.	PC Course	
Samedi 22.06.2019	07.30 à 08.00	Vérifications Administratives	PC Course	
	07.40 à 08.10	Vérifications Techniques.	Parc de vérifications	
	09.00	2 ^{ème} Réunion des Commissaires Sportifs.	CS-520	
	09.00	Fermeture de la route	PC Course	
	09.15	Publication de la Liste des Concurrents autorisés à part aux essais.	Tableau Affichage	
	09.15	Briefing CFM	Sala Sociocultural	
	09.40	Inspection sécurité.	CS 520	
	10.00	Essais Libres VHC-Històrics		
	10.25	Essais Libres CFM Série B		
	10.55	Essais Libres CFM Série A		
	11.30	Andorra Legend Festival 1		
	12.05	Essais Officiels 1 VHC Històrics		
	12.30	Essais Officiels 1 CFM Série B		
	13.05	Essais Officiels 1 CFM Série A		
	13.40	Andorra Legend Festival 2		
	14.15	Essais Officiels 2 VHC Històrics		
	14.40	Essais Officiels 2 CFM Série B		
	15.10	Essais Officiels 2 CFM Série A		
	15.40	Andorra Legend Festival 3		
	15.40	Publication de la Liste des Concurrents autorisés à part à la Course.		Tableau Affichage
	16.15	Course 1 VHC-Històrics		CS 520
16.40	Course 1 CFM Série B			
17.00	Course 1 CFM Série A			
17.25	Andorra Legend Festival 4			
17.35	Publication Classement Provisoires			
19.00	Remise Souvenirs Andorra Legend Festival	Cabin - Arinsal		

DATE	HEURE	DESCRIPTION	LIEU	
Dimanche 23.06.2019	08.00	Fermeture de la route	CS 520	
	08.30	Inspection sécurité.		
	09.00	Essais Libres (Warm-up) VHC Històrics - CFM		
	09.40	Andorra Legend Festival 5	PC Course	
	10.00	3 ^e Réunion des Commissaires Sportifs		
	10.30	Course 2 VHC- Històrics		CS 520
	10.55	Course 2 CFM Série B		
	11.30	Course 2 CFM Série A		
	12.00	Andorra Legend Festival 6		
	12.35	Course 3 VHC- Històrics		
	13.00	Course 3 CFM Série B		
	13.20	Course 3 CFM Série A		
	13.45	Andorra Legend Festival 7		
	13.55	Publication Classement Provisoire General Scratch.	PC Course	
	14.25	Publication Classement Officiel Définitif General Scratch.	Tableau Affichage pujadaandorra.com	
	14.25	Ouverture Parc Fermé.	Parc Fermé	
	14.30	Remise de Prix	Sala Sociocultural	
A la suite	Émission Communiqué de Presse.			

L'épreuve Nationale « Andorra Legend Festival » partira à chaque montée après l'épreuve CFM et VHC

1.3P. VERIFICATIONS

Vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au Garage : (Voir tableau d'affichage)

Taux horaire maximum de la main-d'œuvre : 60 € TTC

Les concurrents devront présenter leur permis de conduire ainsi que leur licence et sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leur voiture et le passeport technique (pour les concurrents français).

Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture de contrôle soit le 22.06.2019 à 08.10 heures.

A l'issue des vérifications techniques, la liste exacte des partants aux essais sera obligatoirement affichée après avoir été entérinée par le Collège des Commissaires Sportifs dont la réunion est prévue le 22.06.2019 à 09.00 heures.

Pesage des voitures libre ou obligatoire *Parc vérifications le 21.06.2019 de 16.30 à 20.00*

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Voir règlement standard des courses de côte et slaloms FFSA 2019.

ARTICLE 3P. CONCURENTS ET PILOTES

3.1P. ENGAGEMENTS

Les engagements seront reçus à l'adresse suivante :

Automobil Club d'Andorra
c/ Babot Camp, 13
AD500 Andorra La Vella / ANDORRE

Tel: + 376 803 400
Fax: + 376 822 560
E-mail: esportiva@aca.ad
Web: www.aca.ad / www.pujadaandorra.com

À partir de la parution du présent règlement et jusqu'à la date de clôture des engagements qui est fixée au Jeudi 13 juin à minuit. Pour être pris en compte, les droits d'engagements devront obligatoirement être joints au bulletin d'engagement.

Les frais de participation sont fixés à :
220€ pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur
420€ par pilote sans la publicité des organisateurs.

Forme de Paiements :
Effectifs au secrétariat de la course.
Virement bancaire a :

Banque: Credit Andorrà
Compte: AD2000031101111652610101
Swift: CRDAADAD

Si quatre jours avant le début de la compétition, le nombre d'engagements enregistrés est inférieur à 50, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la compétition. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1P. VOITURES ADMISES

Le nombre des voitures admises est fixé à **120** y compris VHC, plus 40 voitures sur l'Andorra Legend Festival
Les groupes et classes admis sont précisés dans l'article 4 du règlement standard des Courses de Côte et Slaloms FFSA 2019.

4.2P. CARBURANT - PNEUMATIQUES - EQUIPEMENTS

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms FFSA 2019.

4.3P. NUMEROS DE COURSE

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms FFSA 2019.
Un numéro supplémentaire sera rajouté sur l'angle haut du pare-brise pour les voitures fermées et sur le centre du capot avant sur les voitures ouvertes.

4.4P. MESURES ET DISPOSITIFS DE SECURITE

Voir tableau publié dans France Auto spécial règlement 2019.

ARTICLE 5P. PUBLICITES

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms FFSA 2019
Publicité obligatoire

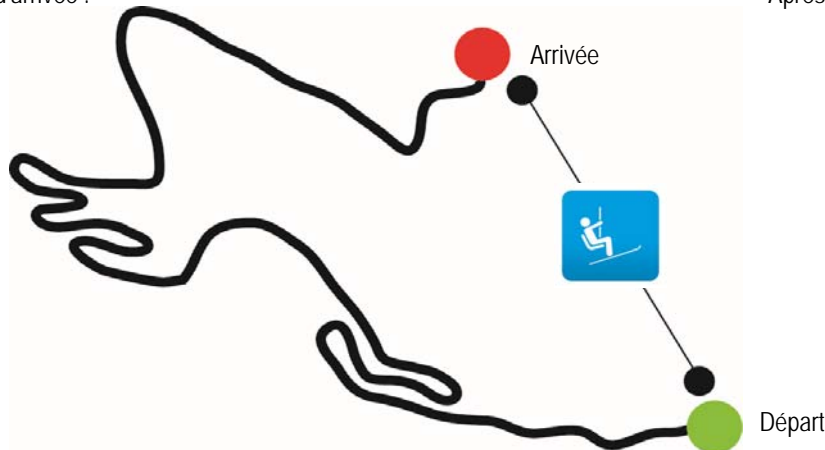
Portières au-dessus des n° (14 cm x 50cm) x 2 : voir additif

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. PARCOURS

La Course de Côte de Arinsal - Andorra a le parcours suivant

Longueur du parcours :	4.000 m
Départ : Km 0,300 : 42° 34' 38" N / 1° 28' 47" E	Altitude 1535 m
Arrivée : Km 4,300 : 42° 34' 24" N / 1° 28' 17" E	Altitude 1907 m
Modalités de retour au départ	Par la même route en sens inverse
Dénivelé :	372 m
Pente moyenne:	8,90 %
Pente maximum:	11,00 %
Parc de départ :	ARINSAL (centre-ville)
Parc d'arrivée :	Après l'arrivée



La course se déroulera en 3 montées.

Procédure de départ : chaque voiture partira dans l'ordre de passage prévu à l'article 7 du règlement standard.

6.2P. ROUTE DE COURSE

CS520 Arinsal - Comallemple

6.3P. FILE DE DEPART

File de départ : la mise en convoi des concurrents sera organisée à l'entrée du parc concurrents. Les concurrents rejoindront en convoi, par route sécurisé (900m) par commissaires, sur le parc départ où ils seront mis à leur place sur 1 seule file.

6.4P. SIGNALISATION

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

6.5P. PARC CONCURRENT

Les parcs concurrents seront situés aux parkings du centre-ville de Arinsal

Les parcs concurrents seront accessibles à partir de 12h00 heures, le mercredi 19 juin.

Les remorques devront être garées à l'extérieur du parc concurrents, sur les terrains spécifiés par les organisateurs.

6.6P. PARC FERME FINAL

Le parc fermé final obligatoire (sous peine d'exclusion d'office) pour tous les concurrents classés est situé pour la série B à l'arrivée, la série A au parc départ.

6.7P. TABLEAUX D'AFFICHAGE OFFICIELS

Les tableaux d'affichage seront placés :

- Pendant les vérifications PC Course
- Pendant les essais et la course au PC Course
- Pendant le délai de réclamation après l'arrivée, au parc PC Course

Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d'affichage leurs seront opposables. Les pilotes assumeront seuls les conséquences d'une éventuelle ignorance de leur part des dispositions ou des changements d'horaires qui pourraient se décider dans l'heure qui précède leur départ.

6.8P. PERMANENCE

Pendant la compétition, une permanence se tiendra à :

HOTEL PATAGONIA

Carretera de Comallemple s/n

AD400 Arinsal

Téléphone : +(376) 344 375 (pendant la compétition)

E-mail: esportiva@aca.ad

Web: www.pujadaandorra.com / www.aca.ad

Centre de secours le plus proche :

Lieu : HOSPITAL DE MERITXELL Téléphone n° + (376) 871 000

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.2P. CONFERENCE AUX PILOTES (BRIEFING)

La conférence aux pilotes (briefing) aura lieu au Sala Sociocultural d'Arinsal

De 09h15 a 09h30 le samedi 22

La présence de tous les pilotes et des commissaires chefs de poste y est obligatoire.

7.3P. COURSE

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

Procédure de départ : feux tricolores.

7.4P. ECHAUFFEMENT DES PNEUMATIQUES

Echauffement des pneumatiques par déplacement de la voiture est interdit.

L'utilisation de couvertures chauffantes ou, tout dispositif analogue que dans les parcs concurrents officiels, et interdite entre le parc concurrent et la ligne de départ.

ARTICLE 8P. PENALITES

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

A l'issue des essais

Il sera établi :

- Un classement général pour les voitures de Sport (série A),
- Un classement général pour les voitures de Production (série B),
- Un classement pour chacun des groupes, au sein des séries A ou B,
- Un classement général pour les éventuels autres groupes.

A l'issue de la Course

Le classement s'effectuera sur le cumul des 2 meilleures montées.

Il sera établi :

- Un classement général pour les voitures de Sport (série A),
- Un classement général pour les voitures de Production (série B),
- Un classement par groupe et par classe (Séries A et B confondues),
- Un classement féminin (série A et B confondues)
- Un Classement Général Scratch Série A + B

ARTICLE 10P. PRIX

1. Prix en espèces

	SCRATCH série A	SCRATCH série B	CLASSE + de 5 partants	CLASSE de 3 a 5 partants
1er	400 €	400 €	200 €	200 €
2ème	300 €	300 €	180 €	
3ème	200 €	200 €	120 €	
1ère dame	200 €	200 €		

Lorsqu'une classe comporte de 3 à 5 partants, seul le premier sera récompensé.

Lorsqu'une classe comporte moins de 2 partants, aucun prix de classe n'est attribué.

Les concurrents du groupe FC figureront au classement scratch mais seront "transparents" pour l'attribution des prix au scratch.

La 1ère féminine récompensée sera celle ayant obtenu la meilleure place au classement général de sa série (au regard du classement général de la série A et de la Série B).

Les prix en espèces sont cumulables

2. Coupes :

- Classement Scratch CM i Monoplaces Série A : Trophée aux 3 premiers classés.
- Classement Scratch Tourisimes Série B: Trophée aux 3 premiers classés.
- Classement par Classes: selon partants :
 - De 3 a 5 : Trophées au 1^{er}
 - Plus de 5 : Trophées aux 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème}
- Trophée a la première Dame.
- Trophée au plus jeune de la Course.

3. Podium

La remise des coupes se déroulera le 23/06/2019 à 14.30 heures.

4. Remise des prix

La remise des prix se déroulera le 23/06/2019 à la suite de la remise de coupes, lieu Sala Sociocultural del Quart (ARINSAL) centre-ville.